



## Succession question et information

-----  
Par Visiteur

Bonjour, voila maintenant 10 ans que mon père est décédé, il avait un terrain hérité de sa mère décédée depuis bien longtemp maintenant, le notaire qui s'occupe de la succession ne nous a toujours pas contacté afin de nous informer des démarche à suivre pour cette succession d'héritage, je souhaiterais le contacter pour des informations concernant cette succession mais je ne sais pas comment faire pour lui réclamer cette demande par écrit. Pouvez-vous me donner les démarches à suivre pour cette demande d'information?

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

Que désirez vous obtenir de notre part précisément?

Très cordialement.

-----  
Par Visiteur

Ais-je le droit de faire une demande d'information de succession de biens familiaux à un notaire?

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

Vous avez mandaté un notaire afin que celui-ci s'occupe de la succession de votre père, autrement dit, il a des comptes à vous rendre. Ceci étant, il doit me manquer des éléments parce que je ne comprends comment cela se fait que le notaire n'ait pas cloturé la succession au bout de 10 ans. Une succession prend en moyenne quelques mois à peines.

Un héritier a-t-il contesté le projet de partage établi pas le notaire?

Très cordialement.